

Formulaire d'adhésion comme membre

En devenant membre de PréSuiFri, vous manifestez votre intérêt de vous engager pour les buts décrits dans les statuts de l'association (voir extrait des statuts plus bas).

Les membres reçoivent l'invitation à l'Assemblée générale et sont invités à la formation annuelle de la Journée internationale de la prévention du suicide.

membre individuel

(cotisation annuelle : CHF 50.-)

membre collectif

(cotisation annuelle : CHF 150.-)

Nom + Prénom.....

ou

Nom de la structure/institution :

Rue

Code postal + lieu

Tél. E-mail

Date : Signature :

Extrait des statuts de l'Association PréSuiFri :

Art. 2 : *L'Association a pour but de promouvoir la santé mentale en général et plus particulièrement de soutenir et/ou réaliser des projets ou initiatives dans le domaine de la prévention et postvention du suicide afin de diminuer le nombre de décès par suicide.*

De plus, elle représente un groupe de référence pour les autorités, les instances et les organismes œuvrant ou ayant trait au domaine de la santé mentale au sens large.

Elle assume en particulier les tâches ci-après :

Elle soutient, organise et réalise des activités préventives dans ce domaine;

Elle remplit les tâches qui lui sont confiées par les membres;

Elle s'engage à constituer un groupe de référence pour les autorités, les instances et les organismes œuvrant dans ce domaine.

Adresse : **PréSuiFri – Case postale 1153 – 1701 Fribourg**

E-mail : **info@fr-preventionsuicide.ch**

Site internet : **www.fr-preventionsuicide.ch**